

**APPEL D’OFFRES ECOLES D’ETE IDEX 2014**

**L’IdEx lance son appel d’offres Ecoles d’Eté 2014 destiné aux composantes de l’Université de Strasbourg.**

**Les écoles d’été éligibles à l’appel d’offres**

Les écoles d’été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d’être financées par l’IdEx :

* Promotion de l’attractivité de l’enseignement supérieur de l’Université de Strasbourg en mettant l’accent sur l’enseignement par la recherche et les innovations pédagogiques
* Ecole d’été soutenue par une composante de l’Université de Strasbourg en lien avec les Ecoles doctorales
* Ecole d’été d’envergure internationale (accueil d’enseignants et étudiants/doctorants étrangers)
* Ecole d’été se déroulant en Alsace.

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

* Ouverture internationale : la proportion minimale d’étudiants étrangers devra être supérieure à un tiers de l’effectif étudiant accueilli.
* Durée minimale : 3 jours ; correspondant à plus de 18 heures d’enseignement
* Effectif : minimum 20 étudiants en master ou jeunes chercheurs (doctorants)
* Reconnaissance académique (délivrance d'ECTS et validation d’heures de formation doctorale) pour l'étudiant et le jeune chercheur.

Les commissions du Conseil académique seront en outre attentives à la présence des éléments suivants :

* Présentation d’un argumentaire pédagogique et scientifique
* Présentation d’un budget prévisionnel équilibré, indiquant l’utilisation qui sera faite de la subvention IdEx
* Présence d’un cofinancement: avec la composante/ l’unité de recherche ou/et un autre financeur
* Classement transmis par le directeur de composante si plusieurs demandes émanent de la même composante
* Ecole d’été ouverte gratuitement aux étudiants et aux doctorants de l’Université de Strasbourg.

**Dossier pédagogique et scientifique**

Les demandes de financement concernent les écoles d’été qui se tiendront entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014.

Toutes les informations ainsi que le dossier de candidature à télécharger sont disponibles sur le **site de l’université** (http://www.unistra.fr) dans la rubrique « IdEx – Actualités) ».

**Financement**

Le cofinancement IdEx sera de maximum 75% du budget prévisionnel et se situera entre 6000 et 12 000€.

A titre d’information, la Région Alsace dispose également d’un dispositif de soutien aux Ecoles d’été d’envergure internationale. De plus, un accompagnement en nature pourra être proposé par la Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Ces demandes sont à adresser directement aux collectivités sans passer par l'université.

**Démarche**

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 18 octobre 2013** (dernier délai).

Les dossiers devront être déposés sous deux formats :

* un exemplaire papier du dossier (formulaire et annexes) devra être envoyé à la Mission Investissements d’Avenir - Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg
* un exemplaire du même dossier devra être envoyé par courriel à : coralie.bajas-schaefer@unistra.fr

**Calendrier**

Date de dépôt des dossiers : 18 octobre 2013

Décision des commissions du Conseil Académique : décembre 2013